



FORMATION MAC ACTEUR PRAP 2S

Public : Tout public salarié du secteur Sanitaire et Médico-Social

Pré-requis : Être Acteur PRAP 2S

Durée : 14 heures

Nombre de stagiaires : 4 à 10 personnes par session

Session : dans vos locaux

Contact : ☎ 02 48 52 04 50

✉ ficducentre@gmail.com



Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap / Pour toute autre forme de handicap, nous contacter

Programme MAC ACTEUR PRAP 2S

Déroulement de la formation suivant le référentiel établi par l'INRS

Information spécifique

Le certificat PRAP est valable 24 mois, l'acteur PRAP doit suivre une session de "MAC" PRAP (Maintien et Actualisation des Connaissances) pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois.

Dans le cas où ce maintien /actualisation des compétences ferait défaut, l'acteur PRAP perd sa "certification". La validation d'une session de MAC lui permettra de recouvrer sa "certification d'acteur PRAP" et une nouvelle carte lui sera délivrée. En cas de changement de poste ou de modification importante de l'environnement de travail, une actualisation de formation est nécessaire,

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention.

PROGRAMME DE FORMATION

- Point sur ce qui a été fait (ou non) depuis la dernière formation PRAP 2S (Formation Initiale ou MAC),
- Révision des acquis (compétences et connaissances),
- Révision des principes de sécurité physique et d'économie d'effort et de maîtrise des principes de mobilisation des personnes,
- Observation et analyse d'une situation de travail dangereuse tirée de la propre activité du stagiaire lors de la période intersession
- Epreuve certificative à partir d'une situation de travail

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Temps d'échange entre le formateur et les stagiaires
- Exposé / débat, travaux en groupe et/ou sous-groupes, apprentissage et mobilisation de personne
- Ordinateur + vidéoprojecteur
- Paper Board
- 1 caisse à poignées
- Autres objets manipulés par les stagiaires (avec ou sans aide techniques)
- Lit médicalisé
- Fauteuil roulant avec accoudoirs amovibles
- Lève-personne
- Soulève-personne
- Rail de transfert (si existant dans l'établissement)
- Drap de glisse
- Planche de transfert
- Disque tournant
- Canne antibrachiale, canne tripode
- Déambulateur

ÉVALUATION DES STAGIAIRES :

- Evaluation formative par mise en pratique tout au long de la formation

EXAMEN :

- Evaluation certificative selon la grille de certification des compétences du SST, document INRS
- Délivrance d'une carte d'Acteur PRAP 2S suite à l'évaluation sur 2 épreuves certificatives
- Délivrance d'une attestation de fin de formation pour chaque stagiaire

ENCADREMENT

- Formateur habilité INRS.

Organisme de formation enregistré sous le n° 24 18 01042 18 auprès du Préfet de la Région Centre

Formation Incendie Conseil du Centre - SARL au capital de 1450 € - N° Siret: 524 752 52400016- RCS de Bourges
LE PORT DESSOUS - Route de la PETITE LOEUF - 18 120 MEREAU – Contact : 02 48 52 04 50 Email : ficducentre@gmail.com